

COVID-19 MISE À JOUR DU 22 MARS

13:00, conférence de presse du gouvernement du Québec:

Fermeture prolongée pour les établissements scolaires et d'enseignement supérieur ainsi que les services de garde jusqu'au 1^{er} mai.

Même si la situation sera réévaluée à la fin d'avril, nous pouvons déjà annoncer que les élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, et ce, des établissements publics et privés, n'aurons pas à reprendre l'année scolaire actuelle. Les services de garde d'urgence demeureront ouverts pour soutenir les travailleurs de la santé, des services sociaux et des services essentiels.

Fermeture des centres commerciaux, des salles à manger dans les restaurants ainsi que des salons de coiffure, d'esthétique et de soins personnels à compter de minuit ce soir

Afin d'accentuer les mesures de précaution, le gouvernement du Québec a pris la décision de fermer, à compter de minuit ce soir, et ce, jusqu'au 1^{er} mai prochain :

- Les centres commerciaux, à l'exception des magasins alimentaires, des pharmacies et des succursales de la SAQ qui se trouvent à l'intérieur;
- Les salles à manger des restaurants, à l'exception des services pour emporter et de livraison;
- Les salons de coiffure, d'esthétique et de soins personnels.

Il est à noter que les commerces disposant d'une porte extérieure permettant l'accès sans passer par un centre commercial peuvent demeurer ouverts.

Aidez nos aînés à rester chez eux, par exemple en faisant leur épicerie

Il est important que les personnes âgées et les personnes à risque demeurent chez elles. Le premier ministre a fait appel aux Québécois et aux proches qui les entourent afin qu'ils les aident, notamment en leur livrant l'épicerie ou d'autres biens. Rappelons que les personnes de 70 ans et les personnes ayant une condition les rendant plus à risque en cas d'infection à la COVID-19 ne doivent courir aucun risque, en restant à domicile.

Rappel des directives de la santé publique

- Si vous avez des symptômes, restez à la maison et isolez-vous.
- Même si vous n'avez pas de symptôme, vous pouvez être porteur du virus; évitez donc tous les déplacements - à l'étranger et entre les régions - qui ne sont pas nécessaires.
- Lavez souvent vos mains avec du savon.
- Évitez les contacts physiques, notamment en respectant une distance de 2 mètres avec les autres.
- Respectez l'interdiction de visiter les maisons de personnes âgées, sauf pour des raisons humanitaires sérieuses.

Équipements en quantité suffisante

Concernant les équipements, le premier ministre a réitéré que les mesures sont prises afin de disposer de quantités suffisantes pour les prochaines semaines. Des discussions sont en cours avec le gouvernement fédéral ainsi qu'avec des distributeurs et manufacturiers provinciaux, nationaux et internationaux pour s'assurer que tous les équipements nécessaires soient disponibles pour la suite de la crise. Des entreprises québécoises ont d'ailleurs été sollicitées pour fabriquer certains équipements, au cas où des commandes d'ailleurs seraient annulées.

Faits saillants :

- En date du samedi 21 mars 2020, à 21 h, il y a au Québec 219 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19. Il y a actuellement 2 063 personnes qui sont testées et dont les résultats sont en attente. Aussi, 9 786 personnes ont été testées et ont reçu un résultat négatif.
- Actuellement, 24 personnes sont hospitalisées et 13 personnes aux soins intensifs.
- Le bilan des décès s'élève à 4 au Québec.
- La situation de la COVID-19 est toujours stable au Québec.